

## Déclaration de Georges Pompidou au sommet de La Haye (1er décembre 1969)

**Légende:** Le 1er décembre 1969 à La Haye, le président français Georges Pompidou propose à ses collègues européens de procéder à l'achèvement, à l'approfondissement et à l'élargissement de la Communauté économique européenne (CEE).

**Source:** Bulletin des Communautés européennes. Février 1970, n° 2. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. "Déclaration de Georges Pompidou", p. 35--37.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2013

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_de\\_georges\\_pompidou\\_au\\_sommet\\_de\\_la\\_haye\\_1er\\_decembre\\_1969-fr-84bece9b-a2de-49aa-982c-c6c2c454be24.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_georges_pompidou_au_sommet_de_la_haye_1er_decembre_1969-fr-84bece9b-a2de-49aa-982c-c6c2c454be24.html)

**Date de dernière mise à jour:** 19/12/2013

## Déclaration de Georges Pompidou (La Haye, 1er décembre 1969)

Si j'ai pris l'initiative de proposer que les responsables des six pays de la Communauté se rencontrent à La Haye – et je remercie le Gouvernement des Pays-Bas de nous avoir offert son hospitalité – c'est parce qu'il m'a semblé que les prochains mois revêtaient une particulière importance pour l'avenir de la Communauté.

Nous arrivons à la fin de la période transitoire. La disparition des droits de douane entre nos pays est à l'heure actuelle complète. Le Marché Commun agricole a été patiemment mis au point. Mais de nombreuses questions nous sont posées. Les troubles que les changements de parité monétaire ont provoqués dans le domaine des prix mettent-ils en danger l'avenir du Marché Commun agricole? Le poids croissant des excédents oblige-t-il à concevoir une politique nouvelle des productions? Les six pays sont-ils prêts à étendre l'action commune à d'autres domaines? Entendons-nous ou non progresser dans la coordination des politiques économique et monétaire, la coopération technologique, l'harmonisation des fiscalités, le droit des sociétés?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles nous devrions apporter des réponses claires. Je n'oublie pas le problème très important des demandes d'adhésion présentées par un certain nombre de pays et en particulier par la Grande-Bretagne. Eh bien, l'heure est venue de l'aborder aussi sans prévention et sans complaisance, de nous fixer à nous-mêmes les conditions préalables à l'ouverture d'une négociation ainsi que les modalités de cette négociation. Ses objectifs également. Je veux dire, sommes-nous disposés à ouvrir la Communauté à la Grande-Bretagne et aux autres pays candidats au prix de son affaiblissement et comme de son émiettement? Entendons-nous au contraire poursuivre le renforcement de la Communauté et subordonner les adhésions à des engagements fermes aussi bien à l'égard de ce qui a été déjà réalisé que de ce qui doit être entrepris?

Que de raisons, vous le voyez, pour les uns et les autres d'engager entre nous le vrai débat et de choisir entre le dépérissement progressif de la Communauté ou, au contraire, son nouveau départ. L'opinion, dans nos différents pays, attend beaucoup de notre réunion. Je souhaite que nous ne la décevions pas et pour cela, il importe que nous nous expliquions clairement. C'est ce que je vais faire au nom de la France.

Trois problèmes, je viens de le rappeler et chacun le sait, sont devant nous:

- Celui dit de « l'achèvement », c'est-à-dire du passage à la période définitive et de l'adoption d'un règlement financier définitif.
- Celui de « l'approfondissement » qu'on appelle aussi développement, qui recouvre les perspectives d'évolution de la Communauté.
- Celui de « l'élargissement », c'est-à-dire des demandes d'adhésion.

En réalité, l'étude de ces trois problèmes dépend de la réponse que nous entendons donner à une question unique: sommes-nous décidés à poursuivre la construction de la Communauté européenne? Quel serait le sens de cette Conférence si ce n'était pour que nous nous mettions les uns et les autres en accord avec nous-mêmes et entre nous, et que nous établissions le climat de confiance sans lequel notre action serait condamnée à l'échec et la Communauté destinée à se dissoudre lentement mais inexorablement? A cette question, je réponds donc, pour ma part, clairement et nettement, de la façon la plus positive. Oui, la France souhaite le maintien et le développement de la Communauté. Oui, je suis convaincu que c'est à partir du traité de Rome et de ce qui a été fait depuis dix ans pour l'appliquer et pour l'étendre, que l'Europe a une chance de s'unir et de retrouver ainsi sur tous les plans, y compris le plan politique, les moyens de son développement et de son influence lui permettant de faire entendre sa voix dans tous les domaines de la politique internationale.

Mais si l'on entend continuer à construire la Communauté, alors cela veut dire:

- que ce qui a été fait doit être préservé jalousement et que l'achèvement doit devenir dans les délais fixés

une réalité définitive, y compris cet instrument communautaire typique qu'est le règlement financier;

– cela veut dire que nous devons sans retard travailler à développer et approfondir l'action communautaire, notamment afin de réaliser la convergence des politiques économique et monétaire, et pour cela nous fixer une liste d'objectifs échelonnés précis et réalistes. J'aurai, sur ce point, des propositions à faire.

– Enfin, cela veut dire que les demandes d'adhésion de la Grande-Bretagne et de trois autres pays doivent être abordées dans un esprit positif mais sans perdre de vue les intérêts de notre Communauté et de ses membres, que les négociations doivent être préparées entre les six afin de définir une position communautaire et devront être menées au nom de la Communauté et dans l'esprit de la Communauté.

Voilà les points sur lesquels doivent porter nos discussions. Celles-ci ne peuvent aboutir dans le court délai que nous nous sommes imparti que si, négligeant les précautions et les atermoiements, nous passons d'emblée à l'action. A l'heure où, nous le savons bien, les très grandes puissances, il s'agisse de l'Union soviétique mais aussi des Etats-Unis d'Amérique, ne considèrent et ne peuvent considérer les problèmes européens qu'en fonction de leurs intérêts propres, nous devons à nos peuples de ranimer l'espérance d'une Europe maîtresse de son propre destin. C'est bien pour cela et dans cette pensée que j'ai pris l'initiative de cette Conférence dont l'issue conditionnera non seulement l'avenir de la Communauté mais la politique future de chacune des nations ici réunies, et, en tout cas, de la France.